

AVIS RECTIFICATIF AU CSC GIN24003-10162

Dans la partie 5 (Termes de référence), aux pages 30 et 31 du Cahier Spécial des Charges, on peut lire :

7. Profils des expertises recherchées

L'équipe de consultants sera composée de 2 expert.es complémentaires :

Expert.e 1 : Spécialiste en Assurance Maladie / Protection Sociale en Santé (Chef de mission)

Rôles et responsabilités : Le/la Chef (fe) de mission assurera la coordination technique globale de l'étude, l'analyse stratégique du système, la formulation des options institutionnelles et organisationnelles de l'AMU, ainsi que la consolidation de l'ensemble des livrables.

30 / 52

Profil et qualifications requises :

- **Formation :** Diplôme universitaire supérieur (Bac+5 / Master minimum) en Économie de la santé, Santé publique, Finances publiques, Économie du développement, Gestion ou Politiques de santé (ou discipline connexe). Une spécialisation en financement de la santé, CSU ou réformes des systèmes de protection sociale constituera un atout.
- **Expérience générale :** Au moins 15 années d'expérience professionnelle dans le financement de la santé, l'assurance maladie, la protection sociale en santé ou la Couverture Sanitaire Universelle.
- **Expériences spécifiques :**
 - Réalisation d'au moins trois (03) études stratégiques, d'analyses de faisabilité ou de réformes institutionnelles liées à la CSU ou à l'AMU en Afrique.
 - Réalisation d'au moins 3 études dans la conception et la mise en place d'une AMU ciblant le secteur informel et les populations vulnérables dans les pays en développement et notamment en Afrique.
 - Expérience réussie dans l'accompagnement et l'opérationnalisation d'une phase pilote de mise en place d'une AMU dans un contexte similaire à celui de la Guinée.
 - Expérience de facilitation de concertations multisectorielles ayant abouti à au moins deux (02) documents validés conjointement (feuille de route, plan d'action, protocole d'accord), références vérifiables à l'appui ».
 - La connaissance du système de santé en Guinée est un atout.

Le chef de projet qui, en plus de son rôle de formateur, devra assurer la coordination des formations doit avoir les compétences ci-dessous :

- **Qualification académique :** Maîtrise (BAC+4) en Informatique, Gestion de projet ou équivalent ;
- **Expérience professionnelle :** Avoir au moins **5 missions attestées** de conduite ou mise en œuvre de projets de formation de professionnels en informatique ;

Est remplacé par :

7. Profils des expertises recherchées

L'équipe de consultants sera composée de 2 expert.es complémentaires :

Expert.e 1 : Spécialiste en Assurance Maladie / Protection Sociale en Santé (Chef de mission)

Rôles et responsabilités : Le/la Chef (fe) de mission assurera la coordination technique globale de l'étude, l'analyse stratégique du système, la formulation des options institutionnelles et organisationnelles de l'AMU, ainsi que la consolidation de l'ensemble des livrables.

Profil et qualifications requises :

- **Formation :** Diplôme universitaire supérieur (Bac+5 / Master minimum) en Économie de la santé, Santé publique, Finances publiques, Économie du développement, Gestion ou Politiques de santé (ou discipline connexe). Une spécialisation en financement de la santé, CSU ou réformes des systèmes de protection sociale constituera un atout.
- **Expérience générale :** Au moins 15 années d'expérience professionnelle dans le financement de la santé, l'assurance maladie, la protection sociale en santé ou la Couverture Sanitaire Universelle.
- **Expériences spécifiques :**
 - Réalisation d'au moins trois (03) études stratégiques, d'analyses de faisabilité ou de réformes institutionnelles liées à la CSU ou à l'AMU en Afrique.
 - Réalisation d'au moins 3 études dans la conception et la mise en place d'une AMU ciblant le secteur informel et les populations vulnérables dans les pays en développement et notamment en Afrique.
 - Expérience réussie dans l'accompagnement et l'opérationnalisation d'une phase pilote de mise en place d'une AMU dans un contexte similaire à celui de la Guinée.
 - Expérience de facilitation de concertations multisectorielles ayant abouti à au moins deux (02) documents validés conjointement (feuille de route, plan d'action, protocole d'accord), références vérifiables à l'appui ».
 - La connaissance du système de santé en Guinée est un atout.

TOUTES LES AUTRES DISPOSITIONS ET CLAUSES DU CSC RESTENT INCHANGÉES.